

## SOMMAIRE



P.7

PAGE 2 **Édito**

PAGE 3 **Activité**

PAGE 4 **Point ressources humaines**

PAGE 6 **Axes stratégiques de la qualité et de la gestion des risques 2018**

PAGE 7 **Zoom sur les appartements collectifs**

PAGE 8 **Conseil du pôle Centre**



P.14

PAGE 10 **L'espace Victor Hugo**

PAGE 13 **Rencontre entre médecins et équipe du CMP CATTp HDJ de Crest**

PAGE 14 **Inauguration CMP CATTp HDJ Nyons**

PAGE 16 **Fermeture de l'unité "Vercors"**

PAGE 17 **Rencontre publique autour du film 12 jours de Raymond Depardon**

PAGE 17 **Mieux comprendre les Troubles du Comportement Alimentaire**

PAGE 18 **Programme de soin pour les troubles alimentaires compulsif**

PAGE 19 **La CDU**

PAGE 20 **Journée Européenne de vos Droits en Santé 2018**

PAGE 21 **Intervention du Dr COHEN et François BACONNIER**

PAGE 22 **Projet de réhabilitation**

PAGE 23 **Présentation du CMP Diane de Poitiers**



P.23

PAGE 24 **Vie dans les services**

PAGE 26 **Agenda**

PAGE 27 **Arivées / Départs**



Claude ELDIN, Directeur

# ÉDITO

La transformation de notre établissement est lancée. Le plan d'investissement à hauteur de 80 millions d'euros pour la reconstruction de l'hôpital et le développement des structures de proximité est en cours d'exécution.

Depuis quelques semaines les travaux préparatoires à la reconstruction ont démarré. Il est bien évident que reconstruire entièrement un hôpital en site occupé va s'accompagner sans aucun doute de désagréments pour nos patients et nos professionnels.

Je souhaite que tout un chacun se mobilise pendant ces périodes, pour faire en sorte que tout se déroule dans les meilleures conditions possibles.

S'agissant du planning des travaux, mi-juillet l'entreprise titulaire du marché réalisera les fondations des deux unités, l'UAEO et le bloc polaire destiné à accueillir les pôles territorialisés avec une réception prévue en septembre 2019.

En ce qui concerne les soins de proximité sur nos bassins de vie, les nouveaux locaux CMP/CATTP/HDJ ont été inaugurés à Nyons. Le premier bâtiment de l'espace Victor Hugo à Valence est désormais complet puisqu'il accueille le C2R, le CATTP et les deux hôpitaux de jour. Le regroupement de la pédopsychiatrie sur Valence est en cours d'obtention du permis de construire et nous travaillons à un scénario pour la psychiatrie adulte et la pédopsychiatrie sur Tournon, dans des locaux de l'ancien hôpital qui va faire l'objet d'une opération immobilière.

Mais, au-delà de ce projet de reconstruction et de développement de notre offre de soins, nous poursuivons la prise en charge de nos patients dans les conditions que nous connaissons. L'isolement et la contention, préoccupation des pouvoirs publics, doivent être améliorés, en tenant compte des préconisations de la HAS. Le projet de réhabilitation hospitalière a été proposé et sera mis en œuvre sans délai. Les alternatives à l'hospitalisation sont en plein essor et nous devons poursuivre en basculant de l'intra vers l'extra.

Bref, l'établissement se transforme trop vite me disent certains professionnels. Mais il peut le faire, parce que vous êtes tous mobilisés, médicaux, soignants, tendus vers cet objectif : faire en sorte que notre établissement exerce pleinement ses missions sur son territoire.



# ACTIVITÉ COMPARÉE DE JANVIER À MAI SUR LES 3 DERNIÈRES ANNÉES

Il s'agit rigoureusement des modalités de valorisation des activités prévues par le guide méthodologique du recueil d'activité médicalisé en psychiatrie.

	2016			2017			2018		
	Activité	File active	Activité / patient	Activité	File active	Activité / patient	Activité	File active	Activité / patient
Activité ambulatoire pour adultes (actes)	26 481	4 856	5	38 651	5 912	7	38 485	6 240	6
Hospitalisation de jour pour adultes (venues en journées)	3 543	174	20	6 428	290	22	7 186	336	21
Hospitalisation à temps plein pour adultes (journées)	27 491	654	42	34 540	843	41	31 193	836	37
<b>TOTAL ADULTES</b>		<b>5 518</b>			<b>6 252</b>			<b>6 503</b>	
Activité ambulatoire pour enfants (actes)	13 118	1 789	7	18 539	2 251	8	20 687	2 314	9
Hospitalisation de jour pour enfants (venues en journées)	932	36	26	2 317	75	31	1 988	75	27
Hospitalisation à temps plein pour enfants (journées)	0	0		861	29	30	834	33	25
<b>TOTAL ENFANTS</b>		<b>1 790</b>			<b>2 267</b>			<b>2 328</b>	
<b>TOTAL ETABLISSEMENT</b>		<b>6 881</b>			<b>8 466</b>			<b>8 765</b>	

Avec la recomposition de l'offre de soins et tous les mouvements que cela a entraîné, la file active de l'hôpital augmente de 27% sur les 5 premiers mois entre 2016 et 2018.

Sur cette même période, on observe une augmentation de la file active de 18% chez les adultes et de 30% chez les enfants.

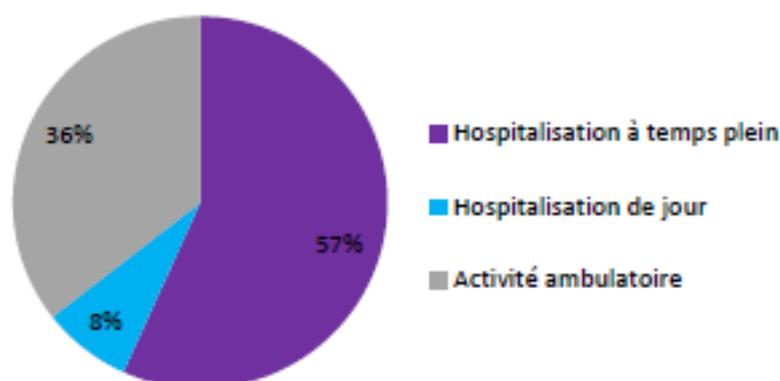
Pour ce qui concerne l'ambulatoire, une augmentation de 29% de la file active est observée pour la période de janvier à mai entre 2016 et 2018, à la fois chez les adultes et chez les enfants. L'activité quant à elle augmente de 45% chez les adultes et de 58% chez les enfants sur cette même période.

S'agissant de l'hospitalisation de jour, la file active ainsi que l'activité sont en hausse chez les adultes et chez les enfants entre 2016 et 2018 sur les 5 premiers mois.

Enfin, la file active en hospitalisation complète pour adultes augmente 28% entre 2016 et 2018. Le volume de journée augmente aussi de 13% sur cette même période. La durée moyenne d'hospitalisation diminue de 11%, elle passe de 42 à 37 jours.

L'activité d'hospitalisation à temps plein représente 57% des activités de l'hôpital pour la période de janvier à mai 2018.

## Indice d'activité agrégé en relatif de Janvier à Mai 2018



1. Sur la base de l'indice agrégé d'activité en psychiatrie : 1 pour 1 journée d'hospitalisation à temps plein pour adultes, 0,61 pour une venue en journée en HDJ pour adultes, 0,29 pour un acte en ambulatoire pour adultes, 2,40 pour 1 journée d'hospitalisation à temps plein pour enfants, 1,46 pour une venue en journée en HDJ pour enfants et 0,47 pour un acte ambulatoire pour enfants (source : ATIH référentiel de coûts des unités d'œuvre (RTC)).

## LE POINT DES RESSOURCES HUMAINES

### RAPPEL :

La DRH rappelle à l'ensemble du personnel la notion de « sous-couvert de... »

La DRH et en particulier le secteur formation transmet des courriers aux agents « sous-couvert du cadre »

Le courrier doit impérativement être transmis au cadre qui doit le viser avant de le transmettre à l'agent.

En aucun cas l'agent doit être destinataire en première instance.

**Michèle ORTU**  
Direction des Ressources Humaines



La DRH informe l'ensemble du personnel que les élections professionnelles auront lieu le **jeudi 6 décembre 2018.**

Vous pouvez trouver toutes les informations dans l'espace réservé à cet effet sur l'Intranet, dans **l'onglet DRH.**

**Michèle ORTU**  
Direction des Ressources Humaine

## LA GIPA (GARANTIE INDIVIDUELLE DU POUVOIR D'ACHAT)

**La GIPA sera versée au mois de juillet prochain**

Indemnité de garantie individuelle du pouvoir d'achat

Un arrêté publié au Journal Officiel du 17 novembre 2017 indique le taux de l'inflation et les valeurs annuelles du point à prendre en compte pour le calcul de la GIPA.

Ainsi, pour la période de référence allant du 31 décembre 2012 au 31 décembre 2016 :

- > le taux de l'inflation à prendre en compte est de 1,38" ;
- > la valeur moyenne du point en 2012 est de 55,5635 ;
- > la valeur moyenne du point en 2016 est de 55,7302.

Le dossier des agents stagiaires, titulaires et contractuels détenant un grade dont l'indice est inférieur ou égal à 1062 seront alors étudiés.

### **CALCUL de la GIPA :**

(Indice majoré détenu au 31/12/2012 X Valeur du point moyen en 2012) X (1,0138) – (Indice majoré détenu au 31/12/2016 X Valeur du point moyen en 2016)

# LE POINT DES RESSOURCES HUMAINES

## PASRAU

### (LE PRÉLÈVEMENT À LA SOURCE POUR LES REVENUS AUTRES)

L'administration fiscale calculera, selon les revenus de 2017 déclarés au printemps 2018, le taux de prélèvement qui sera appliqué au revenu (salaire, pension, autres).

Le contribuable aura son taux de prélèvement dès sa déclaration de revenus en ligne au printemps 2018 et sur son avis d'impôt à l'été 2018. Les couples pourront, à ce moment-là, opter pour des taux différenciés. Les salariés qui le souhaitent pourront opter pour le taux non personnalisé.

L'administration fiscale communiquera ensuite à l'employeur (ou aux autres verseurs de revenus comme les caisses de retraite) le taux de prélèvement retenu pour le contribuable.

Dès le premier revenu versé en 2019, ce taux de prélèvement sera appliqué au salaire, à la pension ou au revenu de remplacement : le prélèvement à la source sera automatique et apparaîtra clairement sur la fiche de paie.

Le taux de prélèvement sera actualisé en septembre 2019 pour tenir compte des changements éventuels consécutifs à la déclaration des revenus de 2018 effectuée au printemps 2019. C'est ce taux qui sera utilisé à partir de septembre 2019 et qui sera, ensuite, à nouveau actualisé, chaque année, en septembre.

En cas de changement de situation conduisant à une variation significative de l'impôt prévisible, le contribuable pourra, s'il le souhaite, demander une mise à jour en cours d'année du taux de prélèvement à la source.

Le site [impots.gouv.fr](http://impots.gouv.fr) permettra à chaque contribuable de simuler la possibilité de modulation et d'en valider la demande auprès de l'administration fiscale.

La Direction générale des Finances publiques est votre seul interlocuteur.

Votre employeur ne réalise aucun calcul pour établir votre taux.

Le rôle de l'employeur est limité aux actions suivantes :

- > recevoir le taux transmis de manière automatique et dématérialisée par la DGFIP ;
- > appliquer ce taux pour retenir le montant du prélèvement à la source ;
- > reverser l'impôt prélevé à la DGFIP le mois suivant.



*Vous pourrez consulter chaque mois dans votre espace personnel sur [impots.gouv.fr](http://impots.gouv.fr) le montant qui a été prélevé sur votre rémunération.*

### La Commission des Risques Psychosociaux (RPS)

Vous pouvez consulter l'avancé de ce dossier sur le site Intranet/DRH.

Tous les agents du Centre Hospitalier Drôme Vivarais sont concernés par les RPS et il est important de vous tenir informé.

La DRH est ouverte à toute proposition.

## CAPL

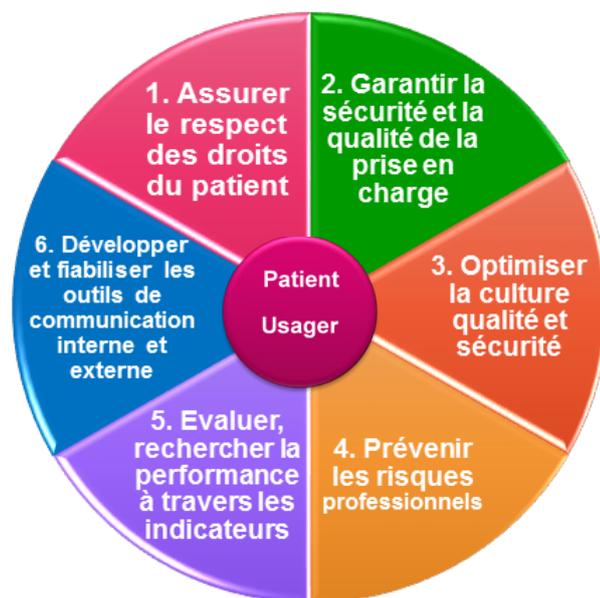
**Les CAPL ont eu lieu le 25 mai 2018.**

Pour les agents ayant bénéficié d'un avancement d'échelon ou un avancement de grade, ceci s'effectuera sur la paie du mois de **juillet 2018**.

# AXES STRATÉGIQUES DE LA QUALITÉ ET DE LA GESTION DES RISQUES 2018

La politique qualité et sécurité des soins 2018/ 2020 inscrit le Centre Hospitalier Drôme Vivarais dans la continuité dynamique du développement de sa démarche de qualité, de sécurité et de gestion des risques. Elle est centrée sur les besoins et attentes des usagers et à l'écoute de son environnement. Elle s'appuie, dans le cadre du projet médical, sur la volonté des professionnels d'améliorer leurs organisations et prestations, dans une recherche continue d'adaptabilité et d'efficacité.

Au regard de nos valeurs, des risques majeurs identifiés sur chaque thématique de la HAS, des orientations stratégiques en matière d'amélioration de la qualité et de la sécurité des soins, le projet de management de la Qualité et de la maîtrise des risques s'articule autour de 6 thématiques



## Assurer le respect des droits du patient et l'information du patient et son entourage

- > Assurer le respect de l'intimité et de la dignité du patient
- > Améliorer l'information au patient et à son entourage notamment en cas de dommages liés aux soins
- > S'assurer du consentement aux soins
- > Respecter les libertés individuelles
- > Limiter le recours à l'isolement et à la contention
- > Prévenir de la maltraitance et faire la promotion de la bientraitance
- > Assurer l'accessibilité du patient à son dossier

## Garantir la sécurité et la qualité de la prise en charge des patients

- > Améliorer l'orientation du patient dans son parcours de soins avec l'élaboration d'un projet de soins personnalisé
- > Coordonner la prise en charge des patients en développant et fiabilisant les partenariats et les interfaces internes et externes
- > Organiser l'articulation entre médecine psychiatrique et somatique notamment autour des comorbidités
- > Poursuivre la sécurisation de la prise en charge médicamenteuse
- > Développer des prises en charge spécifiques notamment l'éducation thérapeutique
- > Poursuivre le déploiement du DPI et de son interopérabilité dans le cadre du GHT
- > Améliorer la traçabilité et la qualité des écrits dans le DPI

## Optimiser la culture qualité et sécurité

- > Développer l'appropriation de la démarche de la gestion des risques par les professionnels
- > Encourager et faciliter le signalement, l'analyse et le traitement des événements indésirables
- > Participer au développement d'une culture qualité de territoire
- > Promouvoir des visites d'observation des pratiques professionnelles et des parcours patients en lien avec le GHT

## Prévenir les risques professionnels et promouvoir la qualité de vie au travail

- > Poursuivre la démarche sur la qualité de vie au travail dans l'établissement
- > Améliorer la prise en charge de la violence et l'agressivité et coordonner les axes de plan de formations en lien avec cette thématique
- > Renforcer le positionnement institutionnel du Comité éthique en améliorant sa lisibilité

## Évaluation et recherche de la performance à travers les indicateurs institutionnels et nationaux

- > Poursuivre le développement du pilotage par les indicateurs et tableaux de bord
- > Poursuivre le développement de l'analyse médico-économique

## Développer et fiabiliser les outils de communication interne comme externe

- > Poursuivre le développement de l'intranet (communication interne)
- > Refonte du site internet (communication externe)
- > Développer des actions de communication, de sensibilisation et de formation en lien avec le GHT.

# ZOOM SUR LES APPARTEMENTS COLLECTIFS

Depuis **octobre 2015**, le Centre hospitalier Drôme Vivarais s'est saisi d'un dispositif d'appartement collectif.

Dans un premier temps, six places ont vu le jour sur le site de Montéléger sur l'**unité MATISSE**.

Les objectifs de ce dispositif sont nombreux. Il s'agit à la fois d'évaluer les capacités à vivre de manière autonome dans un logement et de proposer aux résidents un accompagnement individuel global autour du soin mais aussi de tous les actes de la vie quotidienne (gestion d'un budget, élaboration d'une liste de course, de menu adapté, priorisation des tâches quotidiennes, démarches vers le soin, estime de soi ...) dans le but de concrétiser un projet de vie en logement autonome ou accompagné.

Afin de prendre en charge ces résidents, l'équipe est composée d'un médecin coordinateur : le **Dr GUILLAUME**, deux TISF : **Marie VERGNON** et **Isabelle DURON** et d'une assistante sociale : **Priscillia PARISI**. Les résidents peuvent aussi compter sur le passage quotidien de l'équipe infirmière de l'UIRPS, et selon les besoins évalués : du passage d'infirmières libérales pour la délivrance de traitement.



Fort de cette expérience, le Centre Hospitalier a souhaité développer ce dispositif dans une recherche de plus grande inclusion dans la cité.

Pour ce faire, depuis le **premier avril 2018**, l'établissement a pris en location une villa : « **la Villa Fontlozier** » située 29 avenue de la Libération à Valence.

Cette villa est composée d'un appartement pouvant accueillir quatre résidents, d'un studio pour une personne, et d'un appartement pouvant accueillir deux résidents.

Les résidents deviennent donc sous locataires et peuvent prétendre à tous les dispositifs et aides de droit commun, le but étant de les préparer au mieux au quotidien auquel ils devront faire face à la fin de leur prise en charge (qui se veut de deux ans).

## LE PAVILLON MATISSE



## LA VILLA FONTLOZIER



# FOCUS SUR LE CONSEIL DU PÔLE CENTRE DE JANVIER 2018

Mr le Dr GRIGUER rappelle que cette réunion du Pôle Centre n'est pas prévue dans les textes mais elle est très importante. Elle permet une information et un échange avec le personnel du Pôle.

Elle s'est tenue en présence des bénévoles de l'UNAFAM, de Mr le Directeur, et d'une trentaine d'agents.

Le Pôle Centre regroupe Valence, l'agglomération Valentinoise, et une partie du secteur de l'Ar-dèche depuis le redécoupage territorial.



Une réduction de lits a été opérée, le pôle centre dispose de :

## 47 lits d'hospitalisation complète :



21

sur l'unité Laurencin  
(unité fermée)

26

sur l'unité Gauguin  
(unité ouverte)

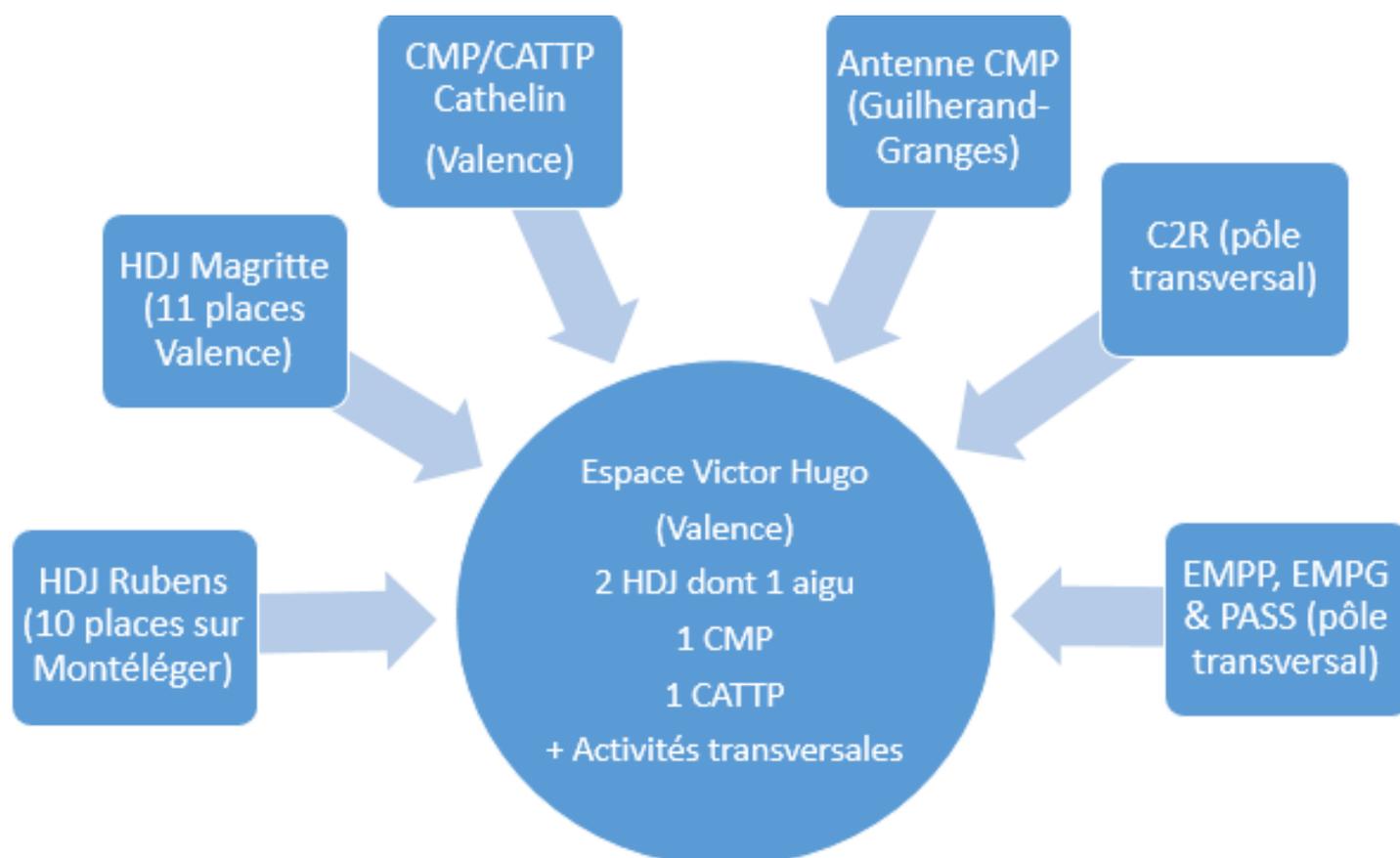
Le dispositif ambulatoire est composé de :

## 5 structures extrahospitalières

- > **Hôpital de jour Racamier** : responsable Dr Mesona
- > **Hôpital de jour Magritte** : responsable Dr Mesona
- > **Hôpital de jour Rubens** : responsable Dr Michels
- > **CATTP Magritte** : responsable Dr Berradj
- > **CMP Cathelin + antenne Guilhaerand Granges** : responsable Dr Mesona

## Présentation de l'Espace Victor Hugo

Pour mémoire, ce projet s'inscrit dans le virage ambulatoire programmé au projet d'établissement 2016-2020 du CH Drôme-Vivarais. Il s'agit de renforcer et de moderniser l'offre de proximité sur le bassin de vie de Valence (incluant Guilherand-Granges, St Peray, ...). Toutes les activités d'hospitalisation partielles et ambulatoires pour adultes sont regroupées sur l'espace Victor Hugo. Ainsi, pour le pôle de psychiatrie générale centre, le CATTTP Magritte renforcé en moyen a été relocalisé en janvier 2018 et les 2 hôpitaux de jour en juin 2018. Les activités de CMP (Cathelin et l'antenne de Guilherand-Granges) emménageront sur le second semestre 2018. L'offre d'HDJ Racamier et la PFRAVS devraient être localisées sur Guilherand-Granges.



Mme le Dr Mesona et Mme le Dr BERRADJ présente le CATTTP du Pôle Centre situé 126 avenue Victor Hugo à Valence. Il a ouvert le 15 janvier 2018. Il est en cours de constitution. Certaines salles d'activités seront partagées avec les hôpitaux de jour dès que les travaux seront achevés.

Mme Zavaroni fait un rappel sur « **la tâche unique** », initiée et mise en place au pôle centre :

*Cette « tâche unique » a pour objectif de sécuriser la prise en charge médicamenteuse dans l'unité.*

Elle expose ensuite le projet du **salon d'apaisement** :

*Il a pour but d'éviter au patient la chambre d'isolement et s'inscrit dans le cadre d'une pratique de « désescalade ». Ce salon sera équipé de chauffeuse, d'une télévision, de musique. Un protocole est écrit, cet acte s'inscrit dans le rôle propre de l'infirmier.*

Les bénévoles de l'UNAFAM présentent leur association. Mr le Dr GRIGUER annonce que le psychologue recevra les familles tous les jeudis après-midi dans le cadre d'un groupe de paroles.

# REGROUPEMENT DES STRUCTURES - L'ESPACE VICTOR HUGO

L'offre de soins ambulatoires du pôle centre est regroupée sur les locaux situés au 126 Victor Hugo à Valence. Ce regroupement est prévu en plusieurs temps sur 2 bâtiments. Le bâtiment situé à l'arrière (126 bis) a été rénové pour offrir aux usagers un espace de soin accueillant et situé au cœur de la ville. Il regroupe des structures dans lesquelles travaillent des équipes de professionnels dans le respect du projet médical validé.

## 01 Le CATTP du pôle centre :

Depuis le 5/2/2018, le **CATTP** est ouvert au **RDC du bâtiment**. Il succède au CATTP situé à Magritte. Une équipe pluridisciplinaire dédiée (médecin, IDE, cadre) accueille les patients du lundi au vendredi dans le cadre d'activités groupales. Pour rappel, le CATTP vise à maintenir ou favoriser une existence autonome par des actions de soutien et de thérapies de groupe.

Parmi ses missions nous pouvons citer :

- > Accueillir de façon planifiée ou non des patients du pôle centre.
- > Adopter une position soignante d'écoute et de soutien.
- > Permettre des actions d'accompagnement dans le contexte social et relationnel.
- > Favoriser une orientation globale de réinsertion sociale et professionnelle.

Dans l'objectif de :

- > Maintenir le lien aux soins et prévenir les rechutes et les réhospitalisations
- > Créer du lien social et rompre l'isolement
- > Suivre l'évolution de l'état global du patient
- > Maintenir ou favoriser l'autonomie des patients

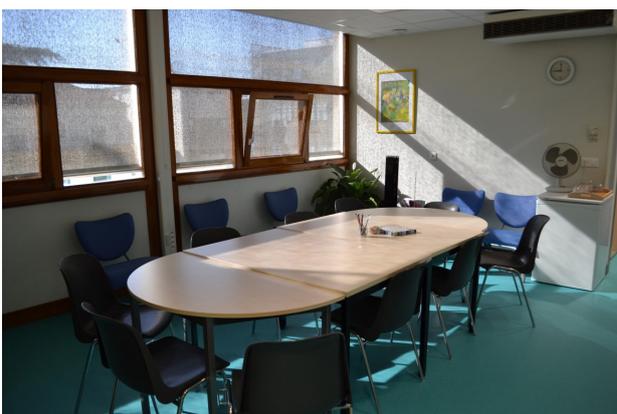
La prise en charge s'organise autour de :

- > 3 axes (parole, créativité, corporel). Les prises en charge groupales sont favorisées.
- > Temps communautaire (accueil café, accompagnements dans le tissu social etc...)



## 02 L'hôpital de jour RUBENS

L'hôpital de jour **RUBENS** a quitté le site du CHDV lundi 28 mai pour s'installer au **2ème étage** du bâtiment arrière du 126 bis VH.



L'HDJ Paul RUBENS est une unité d'hospitalisation de jour du pôle centre qui accueille des adultes présentant des troubles psychiatriques. Il dispose de 10 places par jour. Cette structure propose des soins polyvalents individualisés en journée, éventuellement à temps partiel.

La prise en charge des patients se fait sous forme séquentielle (de 1 à 3 fois par semaine), dans le cadre d'un suivi de soins après une hospitalisation complète, ou d'une orientation CMP, et plus rarement d'un médecin généraliste. Elle vise à permettre aux patients stabilisés de se maintenir hors les murs de l'hôpital, et d'améliorer certains aspects de leur vie (ex: autonomie, relations sociales, compréhension de leur maladie...), elle permet aussi d'éviter l'hospitalisation en renforçant la prise en charge ambulatoire. Après validation de la demande par l'équipe de soin pluridisciplinaire, un contrat est établi avec le patient pour une durée déterminée.

L'équipe pluridisciplinaire est composée de médecin, cadre, IDE, psychologue, assistante sociale et ASH.

L'HDJ RUBENS propose :

- > Accueil (moment fort de la journée) : l'équipe se montre particulièrement disponible lors de ce moment privilégié pour favoriser l'expression des patients.
- > Entretiens infirmiers (qui peuvent être téléphoniques en véritable soutien psychologique)
- > Entretiens médicaux
- > Entretien psychologue
- > Activités éducatives de prévention et d'autonomisation (ex : hygiène, préparation du semainier traitements...etc)
- > Gestion des NAP
- > Activités médiatisées : atelier mémoire, mandalas, bien-être et soins de soi, photo expression, atelier culinaire, mosaïque
- > Activités à médiation corporelle : Sports collectifs, marche, gym douce, relaxation individuelle ou en groupe

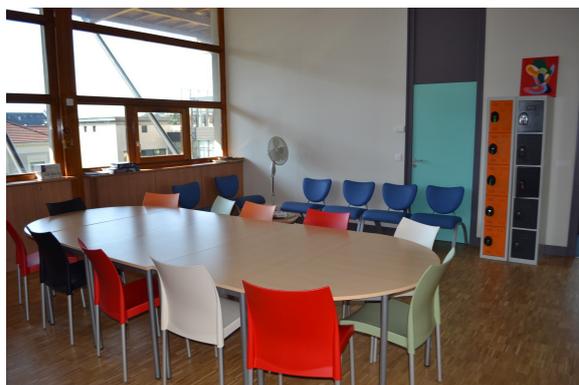


*Le projet de soins de RUBENS devrait évoluer dans les mois à venir, vers un « HDJ subaigu » (ou « de crise »).*

Jusqu' à présent les hôpitaux de jours et CATT ou ateliers thérapeutiques permettaient à des patients plus ou moins chroniques de ne pas être ré hospitalisés. Leurs missions sont de favoriser l'épanouissement personnel du patient comme leur insertion sociale et professionnelle. La nouveauté apportée par l'HDJ « subaigu » est de prévenir la rechute et/ ou de se substituer, dans la limite d'une clinique compatible en amont, à une hospitalisation complète et d'en diminuer la durée en aval. Ce dispositif, nouveau pour notre établissement, vient enrichir la palette d'offre de soins ambulatoires. Il permet de réduire la DMS intra hospitalière, et d'éviter certaines hospitalisations, ou ré-hospitalisations.

## 03 L'hôpital de jour MAGRITTE

L'hôpital de jour **MAGRITTE** a quitté la rue du 4 septembre le mardi 5 juin pour occuper le **3ème étage** du bâtiment arrière du 126bis VH.



L'HDJ René Magritte est une unité d'hospitalisation de d'adultes présentant des troubles psychiatriques. Elle fait partie du pôle de psychiatrie générale centre. L'unité dispose de 11 places par jour. L'hôpital de jour a comme vocation, « d'assurer des soins polyvalents individualisés en journée et le cas échéant à temps partiel. Son objectif est d'optimiser l'insertion des personnes dans leur milieu familial, social ou professionnel.

La prise en charge des patients se fait sous forme séquentielle (de 1 à 3 fois par semaine), dans le cadre d'un suivi de soins après une hospitalisation complète au CH le Valmont, de la clinique de la Teppe, parfois de l'USAA ou après orientation par un praticien libéral. Elle s'adresse à des patients stabilisés bien insérés dans la ville, capables d'une certaine autonomie et n'ayant pas de problème de mobilité.

L'équipe pluridisciplinaire est composée de médecin, cadre, IDE, psychologue, assistante sociale et ASH.

L'HDJ MAGRITTE propose :

- > Entretiens infirmiers (rôle propre), Entretiens médicaux, Entretiens psychologue
- > Médiation corporelle (sport collectif, piscine, marche, esthétique et soins etc...)
- > Groupe de parole (photo langage, jeunes schizophrènes, bipolaire, addictions etc...)
- > Ateliers manuels (couture, mandalas, attrape rêve etc...)
- > Activité d'expression artistique (peinture, musique et chant etc...)
- > Atelier mémoire écriture
- > Activité de resocialisation (atelier culinaire, accompagnement dans le tissu social, jeux de société.)
- > Activité polyvalente permettant la prise en en charge de patients déficitaires et aussi l'évaluation des nouveaux patients
- > Atelier de psychoéducation alimentaire et atelier d'accompagnement vers des activités de resocialisation
- > repas thérapeutique (les infirmiers partagent le repas à la table des patients, moment convivial important, permettant l'observation).



## 04 Le C2R

Le CRPS, crée et installé en 2014 à l'immeuble « le Baudelaire » à Valence a également emménagé début mai 2018 dans les nouveaux locaux aux 126 bis Avenue Victor Hugo à Valence. Ce Centre a été labellisé Centre de Réhabilitation Psycho-Sociale et de Remédiation Cognitive niveau 1 par l'ARS en 2015 : C2R. Il fonctionne sous la responsabilité du Dr BAKRI psychiatre et titulaire d'un DU en remédiation cognitive et d'une équipe pluri-professionnelle (Neuropsychologue, IDE, Ergothérapeute, Cadre de santé).

### Les objectifs du C2R :

Proposer des soins orientés vers le rétablissement aux patients ; ce rétablissement s'effectuant grâce à une prise en charge précoce des personnes porteuses de troubles schizophréniques ou schizoaffectifs et de troubles bipolaires.

### Missions du C2R :

#### 1.Évaluation fonctionnelle

Un premier entretien d'une heure avec le médecin est proposé au patient, accompagné d'un proche s'il le désire. L'objectif est de nouer un lien, de préciser la demande. Pour cela, trois rendez-vous au C2R sont proposés (évaluation clinique, paraclinique, neurocognitive).

**Évaluation clinique effectuée par le Dr BAKRI**, psychiatre, formé aux concepts de réhabilitation psychosociale lors d'un entretien psychiatrique de 1h30 pour :

- Évaluer la pertinence de la demande, et indiquer si le bilan de réhabilitation relève de cette structure.
- Avis diagnostique et thérapeutique

**Évaluation paraclinique et sociale** : Durée : 1 heure 30 auprès du patient et 2 heures 30 en tout :

- par une infirmière et une ergothérapeute formées aux concepts de réhabilitation psychosociale. Il s'agit d'évaluer la gestion du traitement et de la maladie ainsi que de l'autonomie résidentielle.

**Evaluation neurocognitive effectuée par un neuropsychologue** : Durée : 2 heures 30 auprès du patient et 5 heures au total (interprétation des tests) pour établir un bilan de la neurocognition et de la cognition sociale. Importance d'objectiver les éventuels déficits et mettre en valeur les compétences conservées.

Une réunion de synthèse (45 minutes), avec les professionnels qui ont réalisé les différents bilans, est organisée pour chaque patient pour :

- faire le point sur les difficultés du patient, de confronter les différents résultats, de prévoir l'orientation thérapeutique du patient.
- rédiger une synthèse écrite.

Cette synthèse est restituée au patient et à ses proches ou aidants, s'il le souhaite, par le coordonnateur de parcours de réhabilitation du patient. Ainsi, les résultats sont exposés au patient : ses difficultés, et surtout ses ressources préservées. Les propositions d'intervention sont faites en lien avec les besoins exprimés par le patient en vue de son rétablissement. Les adresseurs sont systématiquement invités à cette restitution. S'ils ne peuvent être présents, un contact est établi avec eux avant la restitution.

Un plan de suivi individualisé : PSI avec fixation d'objectifs partagés avec le patient, ses proches et aidants et l'équipe adressante est proposé, puis mis en place.

Lors de la restitution, le patient peut être accompagné par ses proches s'il le souhaite.

Un courrier est ensuite envoyé aux adresseurs et correspondants (dont le médecin traitant).

#### 2. Prise en charge après le bilan

Les soins dans une culture de réhabilitation et de remédiation cognitive sont mis en place en coordination avec l'équipe adressante.

### Les soins actuellement proposés :

- 1- Psychoéducation
- 2- Remédiation cognitive avec différents programmes (validés)
- 3- Groupe d'amélioration de "L'estime de soi"
- 4 - Groupe "Gestion du stress"
- 5 - Mind Fulness ou "Méditation"
- 6 - Entraînements aux habilités et compétences sociales
- 7 - Entretiens motivationnels

#### 3. Coordination avec le centre référent de réhabilitation psycho-sociale et RéHpsy

Plusieurs réunions ont lieu avec les Centres Référents de Grenoble et Ressource de Lyon.pour assurer une coordination. Le C2R est référencé par l'AFRC : Association Française de Remédiation Cognitive.

- Participation active à deux programmes de recherche RemedRugby et RC2S : Remédiation Cognitive de la Cognition Sociale.

- Des réunions régulières sont organisés avec le RéHpsy et pour évoquer les situations complexes.



# RENCONTRE ENTRE LES MÉDECINS CRESTOIS ET DIOIS ET L'ÉQUIPE DU CMP CATTP HDJ DE CREST

Le **jeudi 14 juin 2018** à 20 heures, une rencontre a été organisée entre les médecins libéraux du CRESTOIS et du DIOIS et l'équipe médicale et soignante du CMP / CATTP / HDJ de CREST, dans les locaux du CMP.

Cette manifestation avait pour objectif de présenter les structures et le fonctionnement du Pôle Sud desservant les bassins de vie de CREST et DIE, tout en répondant aux préoccupations des médecins libéraux en matière de soins psychiatriques.

A cette occasion étaient présents **monsieur ELDIN**, Directeur du Centre hospitalier DROME VIVARAIS, **Monsieur FERRAND**, responsable de l'informatique au centre hospitalier de MONTELEGER, le **Docteur MARTINEZ**, médecin chef du Pôle Sud, le **docteur BEMA**, médecin responsable du CMP / CATTP / HDJ de CREST et DIE, **madame MATTEI**, Cadre supérieur de Santé du Pôle SUD, **madame LOIZEAU** cadre du CMP/CATTP/HDJ de CREST et DIE, **madame KARFA Fatima**, infirmière à l'HDJ de CREST, **madame DIODONNAT Marie Pierre**, infirmière au CMP de CREST, **monsieur JAFFRE Patrick**, infirmier au CMP de CREST, **madame TOME Stéphanie**, secrétaire médicale au CMP/CATTP/HDJ de CREST, **monsieur LAFONT César**, infirmier à l'hôpital de jour de CREST, **madame GOMES Laeticia**, psychologue au CMP de CREST, **monsieur CARMIGNANI Steven**, infirmier au CMP et à l'EMPP de CREST, **monsieur ROSADO Sébastien**, infirmier au CMP et à l'EMPP de CREST et DIE.

A la direction et au personnel médical et soignant de l'hôpital DROME VIVARAIS se sont associés madame GOT Mathilde, IDE travaillant en addictologie à la PASS de CREST, madame VIAN Maroussia, représentant le MONSISRA de LYON et de nombreux médecins libéraux, dont :



Le docteur **Christian BRAILLON**, médecin généraliste à CREST,  
 Le docteur **MEUNIER Isabelle**, médecin généraliste à CREST  
 Le docteur **Cécile SALEH**, médecin généraliste  
 Le docteur **Eric Emmanuel GRISON**, médecin généraliste  
 Le Docteur **Laura DUBOIS MOREL**, médecin généraliste  
 Le Docteur **Fanny GOMET**, médecin généraliste  
 Le docteur **BRAUT Grégoire**, médecin généraliste,  
 Le Docteur **BOULAY Hélène**, médecin généraliste,  
 Le Docteur **BROTTE Pascale**, médecin généraliste,  
 Le Docteur **PRATS Jean**, médecin généraliste à AOUSTE  
 Le Docteur **COMTE Philippe**, médecin généraliste à SAILLANS  
 Le Docteur **GRISON Véronique**, médecin généraliste à AOUSTE sur SYE  
 Le docteur **DURAND Céline**, praticien hospitalier en médecine polyvalente au centre hospitalier de CREST,  
 Le docteur **DUCHATTEL Veronique**, praticien Hospitalier en médecine polyvalente au centre hospitalier de CREST,  
 Et enfin, les docteur **CAMBRILLAT, EVRARD, PARETENU**, ainsi que monsieur et madame les docteurs **FAURIEI**.



Au cours de la première heure de la soirée, monsieur FERRAND a présenté aux médecins libéraux la messagerie sécurisée de l'hôpital DROME VIVARAIS, puis madame VIAN Maroussia (qui s'était déplacée de LYON pour participer à cet événement) a expliqué comment utiliser le Système d'Information de Santé Rhône Alpes (SISRA), qui est un espace sécurisé ouvert aux médecins libéraux. Ensuite Monsieur ELDIN a exposé le déroulement du projet de reconstruction de l'hôpital DROME VIVARAIS en l'articulant avec le parcours de santé patient. Après quoi, madame LOIZEAU a retracé les différentes modalités des soins sans consentement des patients. Enfin ces présentations se sont terminées avec l'exposé du Docteur BEMA, complété par celui du Dr MARTINEZ sur l'organisation et le fonctionnement du CMP, du CATTP et de l'HDJ de CREST.

La deuxième heure a été plus spécialement consacrée à des échanges concernant des situations cliniques entre les médecins libéraux et l'ensemble des médecins du Centre Hospitalier de MONTELEGER. Cette soirée a été de manière très conviviale clôturée par un buffet mis à disposition de l'ensemble des participants par la cuisine du Centre Hospitalier DROME VIVARAIS.



# INAUGURATION

## CMP CATTI HDJ **CLAUDE VIALLAT** - NYONS



Le **Vendredi 1 juin 2018** a eu lieu l'inauguration des trois structures actrices majeures de la psychiatrie nyonnaise. **L'hôpital de jour**, le **Centre Médico-Psychologie** et le **Centre d'Accueil Thérapeutique à Temps Partiel**, ont intégré leurs nouveaux locaux situés rue Guillaume de Pays dans la zone artisanale des Laurons.

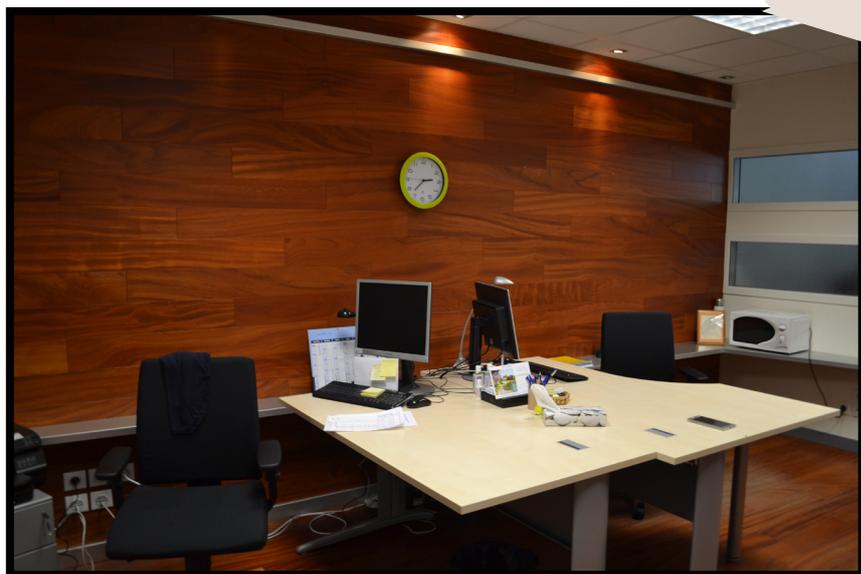
Cette inauguration est l'**aboutissement d'un long processus** qui a véritablement débuté au moment de la **reconfiguration de l'offre de soins sur le territoire de la drôme et de l'ardèche**, avec la dotation de moyens humains supplémentaires dans l'ancienne structure extrahospitalière de NYONS. Les anciens locaux n'étaient plus appropriés à une activité soignante devant répondre à une augmentation progressive mais continue de la demande de soins, impliquant de repenser le projet médical, pour l'adapter aux enjeux.

### Ces trois structures sont chargées :

- d'apporter une réponse tant en aval qu'en amont de l'hospitalisation complète,
- de proposer des prises en charge immédiates, notamment après passage aux urgences Psychiatriques pour des patients dont l'hospitalisation n'est pas recherchée ou est évitable,
- de renforcer les missions d'accueil et de première évaluation des infirmiers,
- de tisser un réseau de relations avec les autres acteurs de la santé mentale en s'ouvrant davantage aux demandes formulées par ces partenaires (médecins libéraux, acteurs du social et du médico-social),
- de participer activement au dispositif de réhabilitation psycho-sociale et à la filière d'aval sur le territoire,
- d'assurer le fonctionnement des antennes psychiatriques garant de l'égalité des soins à la population



# L'inauguration en image



*Les nouveaux locaux*

**310m<sup>2</sup>**



*L'équipe du CMP CATTP HDJ Claude Viassat*

# FERMETURE DE L'UNITÉ "VERCORS"



Nous avons vécu le **1er juin**, le dernier jour et la fermeture de l'unité temps plein « **VERCORS** ».

Je tiens à remercier vivement l'ensemble du personnel pour tout le travail que nous avons effectués ensemble tout au long de ces années.

La fermeture du temps plein marque la **fin de la présence de lits de psychiatrie sur Romans** initiée en 1981 par le docteur Luauté. Cette unité sera à jamais marquée de son empreinte et de la qualité de son travail tant au niveau de la clinique de tous

les jours que de l'activité de recherche qui s'y est effectuée dans des domaines de la psychiatrie très variés allant de l'imagerie cérébrale, la génétique et la pharmacologie jusqu'à la psychiatrie institutionnelle et l'approche systémique.

Cette fermeture marque aussi la fin d'une certaine idée de la psychiatrie qui voulait que les malades soient hospitalisés au plus près de chez eux.

Dans l'idée du docteur Luauté, et il me l'a souvent rappelé, il s'agissait de construire une unité de type clinique censée accueillir essentiellement des pathologies aiguës et plutôt des troubles de l'humeur ainsi que des situations réactionnelles qu'il fallait observer.

Cette unité avait aussi pour vocation de **destigmatiser la pathologie psychiatrique et les malades** en se montrant ouverte sur la ville. Elle permettait aussi de considérer la psychiatrie comme n'importe quelle autre spécialité de l'hôpital de Romans. L'unité « Vercors a longtemps été le fer de lance de notre psychiatrie de secteur.

Ce projet a été mené à bien grâce à la **volonté et au professionnalisme des médecins, des cadres et des équipes** qui s'y sont succédées tout au long de ces années. Parfois, je dois bien le dire dans l'indifférence générale et malgré l'adversité.

Les conditions de la politique hospitalière et notamment la situation des HDN ont gravement compromis ce projet ambitieux et généreux de lits de psychiatrie à l'hôpital général.

Une belle aventure s'achève, une autre, toute aussi excitante, débute.

Depuis notre rattachement au CH Drôme Vivarais, une nouvelle perspective s'engage à l'orée des années 2020, avec une nouvelle direction, de nouvelles structures, un renforcement des personnels sur l'extra hospitalier et une volonté affirmée d'aller de l'avant toujours au service des patients.

## RENCONTRE PUBLIQUE AUTOUR DU FILM

# 12 JOURS DE RAYMOND DEPARDON

Le 22 mai, l'équipe médicale et soignante des structures ambulatoires de CREST a organisé une rencontre publique au Cinéma de Crest autour du film 12 jours.

A l'issue du film, le **Dr BEMA**, responsable de l'HDJ du CMP de Crest, le **Dr COHEN**, responsable de l'HDJ, du CMP/CATTP de Nyons, **Mme MATTEI**, cadre supérieur du Pôle Sud, **Mme FOTIMA**, infirmière du CMP et **Mme JOUVET**, responsable du suivi juridique des dossiers des patients en soins sans consentement sur l'hôpital ont débattu sur ces questions avec les professionnels et le grand public présents.

Un **échange très riche** a permis de préciser les **modalités de présentation des personnes admises en soins sans consentement devant le Juge des Libertés et de la Détention** ; ce dernier doit confirmer ou infirmer la décision d'admission prise par le directeur d'établissement ou le représentant de l'état.

Ce fut l'occasion de **dédramatiser le temps de l'hospitalisation**, de **présenter le dispositif extra hospitalier de Crest** qui prend en charge les personnes de la Cal-lée de la Drôme dans le cadre d'un suivi exclusivement ambulatoire mais également de suivis post hospitalisation.



" Dans la loi française, avant douze jours, les personnes hospitalisées en psychiatrie sans leur consentement sont présentées en audience, d'un côté un juge, de l'autre un patient. Entre eux naît un dialogue sur le sens du mot liberté et de la vie. Depardon filme des personnes placées en hôpital psychiatriques sans leur consentement et leur confrontation à l'institution judiciaire."

C.JOUVET, DAG

## MIEUX COMPRENDRE LES TROUBLES DU COMPORTEMENT ALIMENTAIRE

Le **Conseil Local de Santé Mentale de Valence** porté par la ville et le **Centre Hospitalier Drôme Vivarais** ont proposé, mardi dernier, une conférence sur les **Troubles du Comportement Alimentaire (TCA)**. Il revenait à Lionel BRARD, adjoint à la ville de Valence et à Claude ELDIN, directeur du Centre Hospitalier Drôme Vivarais d'ouvrir la manifestation.

Destinée aux professionnels médicaux, médicaux-sociaux, sociaux et aux bénévoles d'association, elle a réuni une **centaine de personnes** au parc des expositions de Valence. Invité par les **Drs Jean-Louis GRIGUER et Lucile VERCOUTERE**, Monsieur le **Professeur François LANG**, psychiatre au CHU de Saint-Etienne est intervenu sur son **expertise clinique** en la matière en **précisant les différents troubles que sont l'anorexie, la boulimie ...**

Il a insisté sur l'indispensable pluridisciplinarité dans le repérage, le diagnostic et une prise en charge adaptée à chaque personne malade. Enfin, la question de la prise en charge proposée sur le bassin valentinois a été détaillée par des professionnels d'horizons différents. Citons les psychiatres **Dr Florence MESONA**, psychiatre libéral, **Dr Lilian NICOLAS** du CMP Ados jouxtant la MDA de Valence, les pédiatres **Dr Julien CRON** du Centre Hospitalier de Valence, **Dr Odile RICHARD-COLMANT** du CHU de Saint-Etienne et du centre référent du réseau régional sur les TCA, le **Dr Cindy HOAREAU**, généraliste au Centre de Santé Jeunes.



C.JOUVET, DAG

# PROGRAMME DE SOIN POUR LES TROUBLES ALIMENTAIRES COMPULSIF : TAC

## PRÉSENTATION

Le centre Magritte propose depuis septembre 2017 un programme de soin psychiatrique pour les troubles alimentaires de type boulimie.

Ce programme engage le patient sur 1 an pour :

- Des soins spécialisés individualisés.
- Une orientation vers d'autres prises en charge.
- Une évaluation approfondie



## POURQUOI

Les TAC se caractérisent par une prise de poids en raison de compulsions à manger tout et n'importe quoi en grande quantité. Dans notre programme, les patients souffrent également de pathologies psychiatriques tels que dépression, bipolarité, état limite...

## POUR QUI ?

Toute personne présentant une pathologie psychiatrique associée à un TAC de type hyperphagie ou boulimie.

## Comment ?

La personne doit être adressée par un médecin. Elle sera rencontrée par un médecin et une infirmière lors d'un entretien préalable. Son inclusion définitive sera décidée en synthèse avec la psychologue.

## L'entretien préalable

Il se déroule en présence du médecin psychiatre et de l'infirmière pour une durée d'1h. Après avoir repris le motif de consultation et les recommandations du médecin prescripteur, il sera demandé au patient d'exprimer sa motivation, son parcours psychiatrique et son histoire de vie.

## BILAN PLURIDISCIPLINAIRE

- IDE avec des entretiens, un questionnaire, des pesées...
- Médicaux : entretien, prise de sang...
- Psychologique : entretien et tests.

## LA PRISE EN CHARGE

La prise en charge est constituée :

- d'un bilan au début et à la fin de la prise en charge annuelle.
- soin groupaux en HDJ et CATTTP dont des soins psychothérapeutiques avec le photo langage, des soins corporels avec l'atelier cuisine, des soins alimentaires avec l'atelier cuisine et de l'ETP avec l'infirmière, la diététicienne et la psychologue.
- soin individuel avec des entretiens infirmiers, médicaux, psychologique et un bilan après chaque session de deux mois.

# La C.D.U.

L'article 183 de la loi du 26 janvier 2017 de modernisation de notre système de santé a transformé les CRUQ PC en Commissions des usagers (CDU) dans les établissements de santé. Ces dernières ont vu leurs missions confortées pour les domaines essentiels qui touchent aux relations avec les usagers et à la qualité de la prise en charge dans les établissements.

Extraits du rapport d'activité 2017 de la CDU du Centre Hospitalier Drôme Vivarais, présenté en CME et en Conseil de surveillance, avant d'être adressé à l'ARS Auvergne Rhône-Alpes via une ? internet. L'ensemble des rapports des CDU des ? de la région ? les ? de la conférence régionale de la santé et de l'autonomie.

## Gestion des plaintes et réclamations :

**24** en 2017      **30** en 2016

### **Motifs principaux :**

- > Divergence sur les actes médicaux
- > Manque d'information vis à vis du patient ou de son entourage
- > Demande de levée de soins sans consentement
- > Manque d'activités pendant le séjour



## Satisfaction des patients

### **Via l'enquête annuelle :**

**53%** des patients expriment une satisfaction globale (**64% en 2016**)

## Communication du dossier médical

**82** demandes de communication de dossier médical en 2017 - **17** Non conformes

### **Délais pour dossiers récents :**

- > 19 envois dans les 8 jours soit 33''%
- > 15 envois entre 9 et 15 jours
- > 13 envois entre 16 et 30 jours
- > 13 envois de plus d'un mois



## Recommandations formulées par la CDU courant 2017 :

- > Nécessité d'information sur les droits des personnes en SSC en direction du patient et/ou de la famille
- > Nécessité d'information sur les mises en isolement et/ou contention
- > Nécessité d'évaluation du partenariat avec les mandataires judiciaires
- > Formation des équipes soignantes à l'accueil des usagers
- > Promotion de l'espace des usagers
- > Réévaluation de la procédure relative au retour des patients en SSC dans le cadre d'un PDS (retour direct dans le pôle concerné)

**JOURNÉE  
EUROPÉENNE  
DE VOS DROITS  
EN SANTÉ**

## NOUVELLE PARTICIPATION DU CENTRE HOSPITALIER DRÔME VIVARAIS À LA JOURNÉE EUROPÉENNE DE VOS DROITS EN SANTÉ 2018

Pour sa 4ème participation, le Centre Hospitalier Drôme Vivarais a organisé la Journée Européenne de vos Droits en Santé, le Jeudi 26 avril. Informations, table ronde et ateliers ont rythmé cette journée à destination de tous les acteurs de la santé.

Bénévoles, représentants des Usagers et Professionnels du Centre Hospitalier se sont mobilisés autour des notions suivantes : l'accès à la prévention pour tous, sport/activité physique et santé.

Plusieurs associations étaient présentes, l'UNAFAM, Bipol'Air 26, le GEM Air Libre, l'ADAPEI, Rehpsy et l'ODIAS, afin de faire connaître leurs droits aux usagers mais également, de sensibiliser sur le rôle des associations. Chacune disposent d'une permanence à l'Espace Des Usagers au Centre Hospitalier Drôme Vivarais.

Cette journée, orchestrée par Madame FONFREDE, Cadre de Santé, a débuté par une table ronde sur le thème du « Stress post traumatique ». Animée par le Dr MILLIER, médecin addictologue au Centre Hospitalier, elle a réuni une quinzaine de personnes. L'occasion pour les participants d'échanger et de débattre sur le sujet.

Cette table ronde s'est clôturée par l'intervention d'Anthony PONSODA, infirmier et moniteur en sport adapté au Centre Hospitalier, et Aline CARLIER, Chargée de mission Sport Santé au Comité Départemental Olympique et Sportif de la Drôme.

L'occasion d'en savoir plus sur les activités proposées aux patients par le Centre d'Activité Auguste Renoir du Centre Hospitalier, mais aussi, sur l'accessibilité pour les personnes souffrant de diverses affections longues durées et/ou sédentaires, à une pratique physique régulière au sein d'un club sportif.



## LA PARANOÏA ET LA THÉORIE DU COMLOT

### INTERVENTION DU DR COHEN

En préambule je mettrai, les quelques lignes qui précisent le ton et le cadre de mon intervention : il s'agit de mettre en relation le délire paranoïaque classiquement et partiellement soigné en psychiatrie et la théorie du complot véhiculée par les médias.

Je ferai référence à l'enquête parue dans le Dauphiné du lundi 29 janvier 2018 :

**« 79% de Français croient au moins à une théorie du complot selon l'IFOP » .**

Le complotisme sévit surtout dans le domaine de la santé : plus de la moitié (55%) estime que le ministre de la santé est de mèche avec le lobby pharmaceutique pour cacher la réalité sur la nocivité des vaccins...



#### Comment passer de la paranoïa singulière à la paranoïa sociale ?

Le délire paranoïaque est un délire en secteur qui évolue comme une vague ou un tsunami dans le champs social. Avec constitution de groupe paranoïaque avec ses propres valeurs et ses propres interprétations, groupe persécuté qui peut devenir groupe persécuteur.

En quoi ce phénomène a à voir avec la parentalité ?

Il est établi que la paranoïa est l'effet d'un rejet de la fonction symbolique paternelle. Jacques Lacan parle de la forclusion du nom du père, c'est là la cause du délire dans le réel. Dans le champs social, la théorie du complot repose sur le rejet des référents qui ont une autorité dans le débat médiatique ; qu'ils soient médecins, politiques, philosophes, journalistes, hommes de sciences et même parents.

Comme disait F. NIETZSCHE « ce n'est pas le doute qui rend fou, mais les certitudes ».

Le psychiatre écoute le patient et le monde. Il parle de son savoir, mais en aucun cas il ne pense (il n'est pas philosophe), il ne juge (il ne fait pas de morale), il ne calcule (ce n'est pas un financier), il croit à l'amour universel, aux capacités de changement de ses patients, aux transformations de la société. En ce sens, il fait partie de l'humanité en marche.

Dr COHEN, Pôle Sud

## ADOLF HITLER - ENTRE PARANOÏA ET COMLOTISME

### INTERVENTION DE FRANÇOIS BACONNIER

Pour tous les historiens il est clair qu'Adolf Hitler et le nazisme n'auraient été possible sans la crise que traversait l'Allemagne après la 1ère guerre mondiale tant d'un point de vue économique que politique.

Tous reconnaissent aussi que la personnalité d'Hitler et son pouvoir de persuasion ont été déterminants dans la montée du nazisme. On peut l'affirmer sans trop se tromper : sans Hitler l'histoire aurait été sans doute différente.

#### Mais qui était Hitler ?

Dans toutes les biographies ou essais consacrés au chef nazi cette question revient souvent. Une interrogation à plus particulièrement attiré mon attention, qui porte sur l'évolution de la personnalité d'Hitler entre la fin de la 1ère guerre mondiale et la rédaction de son livre « programme Mein Kampf ». Cette évolution fait énigme pour tous les historiens.

Voilà ce que dit Laurence Rees qui a écrit un magnifique essai sur A. Hitler, « La séduction du diable » : « Comment expliquer que cet homme, si parfaitement quelconque à l'âge de 24 ans ait pu devenir un des personnages les plus puissants de l'histoire du monde et qui plus est un dirigeant connu pour son charisme ? ».

Ian Kershaw, grand biographe d'Hitler, pose la même question en des termes quelque peu différents : « l'autorité charismatique seyait au tempérament d'un homme dont les premiers échecs personnels avaient trouvé un exutoire exagéré sous la forme d'une admiration sans bornes pour des figures héroïques. Dans quelle mesure faut-il que la haine de soi atteigne des profondeurs aussi extraordinaires pour permettre ensuite une élévation aussi anormale et une autocélebration en sauveur héroïque de la nation ? Mieux vaut laisser aux psychologues le soin de trancher... »

Eh bien j'ai tranché et je n'ai pas eu trop de mal.



Retrouvez les interventions complètes sur le site internet :  
<http://www.ch-dromevivaraais.fr/sante-mentale/publications.php>

François BACONNIER, Pôle Sud

# PRÉSENTATION DU PROJET DE RÉHABILITATION

Le **projet de réhabilitation psychosociale** du CH Drôme Vivarais se met progressivement en place.

Pour permettre de répondre au territoire desservi par l'établissement, l'organisation et les modalités d'adressage ont été repensées afin de faciliter et fluidifier le parcours des patient et leur prise en charge.

Un guichet unique a été mis en place, toutes les demandes sont à adresser au secrétariat du pole transversal : Muriel Michalet et Myriam Deygas. Un formulaire de demande unique a été créé. Il est disponible sur l'intranet dans document type.

Pour les demandes UIRPS, AFT et appartement collectif, une commission d'admission est organisée au cours de laquelle le médecin demandeur, accompagné des membres de son équipe s'il le souhaite, présente le patient aux équipes de réhabilitation afin de proposer la prise en charge la plus adaptée au patient.

Les **commissions d'admission** se tiennent les **1er et 3ème mardis de chaque mois**.

## Commissions d'admission de la réhabilitation



**Mardi 03 JUILLET 2018**



Elles traitent les demandes pour :

- L'UIRPS, L'AFT, Les appartements collectifs

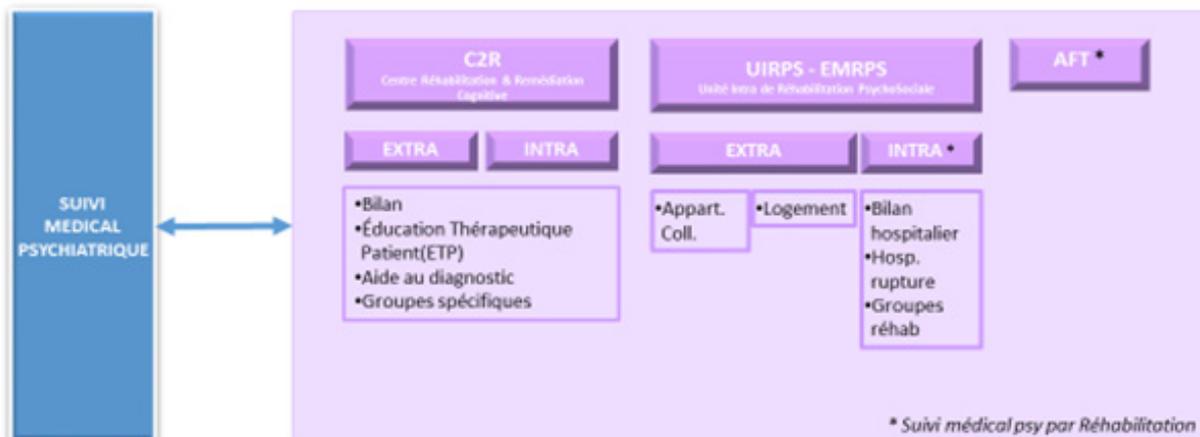
Pour les demandes C2R, Ci2R, ETP, un rdv est donné directement au patient.

Tout au long du parcours, les équipes des pôles territoriaux restent référentes de la prise en charge du patient. Des synthèses sont donc régulièrement organisées pour un travail en collaboration territoire/ réhabilitation.

### POLE TERRITORIAL

### REHABILITATION PSYCHOSOCIALE

#### PROJET REHABILITATION



# Le Centre Médico Psychologique **DIANE DE POITIERS**

Cette structure se trouve en centre-ville de St Vallier. Elle fait partie du pôle Nord de psychiatrie générale, sous la responsabilité du Docteur Olivier SALADINI, médecin chef du pôle et de Monsieur Philippe MAMMANO cadre supérieur de santé.

## DOMICILIATION

Le CMP DDP occupe le 1<sup>er</sup> étage de la maison médicale située au 15 rue Diane de Poitiers. Le CHDV s'est porté acquéreur des locaux en novembre 2017.

Le secrétariat peut être joint du lundi au vendredi de 9h à 16h30 au 04 75 68 34 15

## Accueil-Horaires :

Le CMP est ouvert du lundi au vendredi de 9h à 18h. Une permanence infirmière est assurée chaque jour de 9h à 17h00.

Les entretiens de première intention sont réalisés par le permanencier puis la situation est ensuite relatée lors d'une réunion hebdomadaire en présence de l'ensemble de l'équipe. Le patient peut, suite à cette réunion, être orienté vers différents suivis (psychiatre, psychologue, psychomotricien etc...).

## L'équipe Pluridisciplinaire :

- Médecins psychiatres : Dr Akkad, Dr Rahman
- Cadre de santé : Mme Arpin
- Psychologues : Mme Frosio et Mme Monier
- Secrétaire médicale : Mme Vettoralli
- Assistante-sociale : Mme Charvet
- Psychomotricien : Mr Marillier
- Infirmiers : Mmes Charreyron, Teyssier, Mounier, Veyrand, Adhémard et Mr Simon.



## Psychomotricien en unité adulte :

Le psychomotricien exerce sur prescription médicale, son rôle est d'aider les personnes présentant des difficultés d'investissement corporel et de ce fait d'adaptation à leur environnement humain et matériel (retard psychomoteur, handicap, difficulté relationnelle, difficulté d'apprentissage, problème de comportement, troubles psychiques etc.).

Le psychomotricien cherche à avoir une vision globale de la personne et s'intéresse de ce fait à toutes les dimensions de l'être : affectif, psychologique, moteur, relationnel, sensoriel, perceptif etc... . Il propose à la personne un bilan psychomoteur pour faire l'inventaire des capacités et points forts, mais aussi des difficultés.

L'action du psychomotricien se réalise en grande partie au niveau corporel via l'utilisation de diverses médiations : expression corporelle, expression plastique, relaxation et toucher de détente, médiation eau (piscine, balnéothérapie), médiation sensorielle (snoezelen, cuisine, musique etc.), parcours psychomoteur, gymnastique et approches sportives. etc. Le métier de psychomotricien comprend donc une approche créative, artistique, d'ouverture relationnelle et en même temps de connaissance de soi.

Stéphanie ARPIN, Cadre de Santé

## Vocation de la structure :

Il s'agit d'une unité de coordination et d'accueil en milieu ouvert qui organise des actions de prévention, de diagnostic, de soins ambulatoires et d'interventions à domicile. Il s'agit également d'un lieu d'orientation.

Le CMP travaille en réseau avec les Établissements médicaux-sociaux, EHPAD, CMS, médecins traitants, infirmières libérales, sages-femmes libérales... mais aussi, les équipes mobiles et services spécialisés tels que : l'équipe mobile de précarité, addictologie, psycho gériatrie, réseau de périnatalité... .

Une infirmière accompagne plus spécifiquement les situations de psychiatrie périnatale. Dans ce cadre, il est proposé : un travail de réseau, de mise en lien, de soutien à la parentalité et d'étayage, d'évaluation de l'évolution des troubles et leur impact sur la relation mère-enfant.

Ces parents et futurs parents sont principalement adressés par les sages-femmes libérales ainsi que la maternité de Romans. Il peut s'agir aussi de personnes déjà suivies antérieurement ayant un projet d'enfant qu'il faut accompagner.

## Prise en charge séquentielle de groupe : les Ateliers Thérapeutiques à Temps Partiel

Le CMP propose des prises en charge séquentielles de groupe à visée thérapeutique sur indication médicale.

Actuellement, 4 groupes d'ATTP ont lieu chaque semaine :

- Accueil
- Restaurant Thérapeutique
- Terre
- Soins et Identité Corporelle

Chaque ATTP a des objectifs et une médiation adaptés aux pathologies. Cette prise en charge permet aux patients de conserver leur vie sociale à l'extérieur de l'hôpital tout en gardant un lien avec le soin.

# VIE DANS LES SERVICES

## Fort d'Art expose Fort d'Art

Vendredi 25 mai, le vernissage annuel de l'exposition de Fort d'Art a eu lieu dans les locaux du CMP-CATTP Rue Musselon, à Romans.

De nombreuses personnes de tous horizons sont venues découvrir l'exposition 2018, riche et variée, et ont pu rencontrer les artistes présents. Grâce au travail des bénévoles de l'association, ce temps de partage et de découverte s'est déroulé dans une ambiance conviviale. Ce fût, pour le Docteur Dullin, l'occasion de redire l'importance des liens créés entre le soin et l'art, qui, dans ce qu'il a d'universel, peut toucher chacun dans sa singularité, que l'on soit patient, artiste ou soignant.

Un grand merci à tous, et rendez-vous l'année prochaine !



Dr DULLIN

## Fête de la musique 2018



Le Jeudi 21 juin 2018 s'est déroulée la fête de la musique au Centre Hospitalier Drôme Vivarais. Cette année c'est le groupe **Arno & Val** qui a animé l'après-midi.

C'est un duo de reprises guitare-voix-percussions dans le style pop rock n roll. Le groupe reprend certains standards des groupes Queen, Abba, Police, Renaud, tout cela arrangé dans un style rock'n pop'n roll, avec de la festivité, de la pêche, et de la bonne humeur !

## Les animations "Culture et Santé"

### Concert Banan'n Jug

Dans le cadre du dispositif Culture et Santé, le concert **Banan'n Jug** était proposé au self du personnel par le Train-Théâtre de Portes-lès-Valence le 6 juin.

Les Banan'n Jug, ce sont quatre demoiselles qui vont vous faire craquer et qui forment un Jug band ('un quoi ?!' me direz-vous !). Laure Colson (au banjo et au chant), Marine Fourest (à la contrebasse et au chant), Caroline Sentis au chant et au kazoo et Natacha Ghaddar (au wasboard) dépoussièrent et subliment un vieux répertoire (comme Dirty Blues et Calypso Swing), un répertoire culte qui plaira à toute la famille ! Ces quatre multi-instrumentalistes allient à la perfection la virtuosité et l'approche avec le public. Elles prônent l'authenticité d'un vieux bluesman et nous séduisent en plein cœur avec une musique populaire, explosive, festive et spontanée.



### Concert Davy KILEMBÉ

Dans le cadre du dispositif Culture et Santé, le concert **Davy KILEMBÉ** était proposé au self du personnel par le Train-Théâtre de Portes-lès-Valence le 27 juin.

Davy KILEMBÉ, artiste indépendant, est reconnu par beaucoup pour son talent. Il saisit l'air du temps et s'en inspire pour mettre en musique son univers. Cet artiste a atteint un niveau de maturité lui permettant de s'exprimer au plus juste. Il fait parti de cette nouvelle génération de cuisiniers qui n'hésitent pas à marier les saveurs autour d'un ingrédient noble : l'honnêteté.



### Initiation des enfants de l'HDJ Monet au Cirque

Dans le cadre du dispositif « culture et santé », l'hôpital de jour Claude Monet a mené une action culturelle sur le thème : « Arts du cirque » au Cirque des Marches. Ainsi, un groupe d'enfants accueillis à l'hôpital de jour, a pu bénéficier de séances d'initiation et d'apprentissage des arts du cirque durant l'année scolaire 2017/2018.

Au cours de cette année, ils ont pu travailler chaque semaine de manière individuelle et collective l'acrobatie, l'aérien, la jonglerie, les équilibres.

Le projet s'est terminé le 4 mai par une séance spectacle, à laquelle les parents ont été invités à venir découvrir le résultat d'une année d'initiation.

# LES INFOS PRATIQUES



**BREAKING  
NEWS!**

## Changements numéros de téléphone

### **CMP Tain-Tournon - BOUTERNE**

Nouveau numéro : **04 75 06 94 50**

### **CMP HDJ VERCORS**

Nouveau numéro : **04 75 73 37 30**

### **HDJ CMP CATTI L'ESPERLUETTE**

Nouveau numéro : **04 75 09 63 15**

### **CMP ROMANS - MUSSELON**

Nouveau numéro : **04 75 73 07 05**

### **CMP CATTI DIANE DE POITIERS**

Nouveau numéro : **04 75 68 34 15**

### **HDJ RUBENS**

Nouveau numéro : **04 75 80 47 42**

# LES ARRIVÉES...



Nous souhaitons la bienvenue aux trois nouveaux arrivants du CCM !

Présentation de gauche à droite :



**Docteur RENZI Camille** était interne à l'hôpital de Lyon jusqu'en 2014. Il est arrivé au CCM en mars 2018 en tant que médecin généraliste.

**Docteur HECTOR Cécile** a étudié à la FAC de Toulouse. Elle est médecin généraliste au CCM depuis Avril mais est aussi médecin libérale.

**Mme DE OLIVEIRA Elisabeth** est arrivée en France en 2013. Auparavant au Portugal, elle est depuis début avril au CCM en tant que Kinésithérapeute.

## Docteur NTUMBA Kamayi

CMP CATTI HDJ Claude Viallat NYONS  
CMP Buis les Baronnies



# LES DÉPARTS...

Après plus de **24 années** au sein du Centre Hospitalier, il est temps pour le **Docteur VAQUETTE** de vivre de nouvelles aventures !



A moi les joies du voyage  
et de la randonnée,  
de la détente et de l'exotisme  
en tenue traditionnelle !



# CHIFFRE DU TRIMESTRE : 20

places dans les appartements  
de réhabilitation

## RECRUTEMENTS 2ème TRIMESTRE 2018

FONTANILLE Luce  
DE OLIVEIRA LIMA Elisabeth  
HECTOR Cécile  
AMRO Sarah  
COUSIN Caroline  
ZIANE Sofiane  
GUERIMAND Maïlys  
REMY Philippe  
VARO Annie  
DURON Isabelle  
CONESA Daphné  
HAUTE Hélène  
CHARLOT Hildegarde  
BASTARDO Marion  
BLACHE Zoé  
MARTHOURET Sabin  
BONNEMORT Morgane

Cadre de santé  
Kinésithérapeute  
Praticien contractuel  
IDE  
IDE  
Praticien Attaché Associé  
Aide-soignante  
Praticien contractuel  
Psychologue  
TISF  
Interne  
AAH  
IDE  
AAH  
Psychologue  
AEQ  
ASH

Sisley  
CH Drôme Vivarais  
Médecine somatique  
CMP Dieulefit  
HC Dolto  
CMP Cathelin/Laurencin  
HC Dolto  
UAEO/Urgences psy  
HC Dolto  
Appartements collectifs  
HDJ Monet/Espace ados  
Secrétariat Pôle Centre  
Tapiès-Cézanne  
Guilherand-Granges  
HDJ/CMP/CATTP St Vallier Pédopsy  
Cuisine  
HDJ Dolto

## DEPARTS 2ème TRIMESTRE 2018

BERNINI Laurence  
CHARRIN Messad  
LESPINASSE Damien  
CHASSIBOUD Odette  
RAMET Patrick  
SANCHEZ Corinne  
NEFISSI Samia  
BORNE Matthieu  
LAVERDURE Julien  
LEFEBVRE Adrien  
BENTAHAR Jamila  
NEYRAND Mylène  
LECUILLIER Valérie  
ROYANNAIS Camille  
MOUTARDE Juliette  
LEFEVRE Olivier  
ZOURDANI Kaled  
ABIAMOFO Gilbert

IDE  
ASHQ  
IDE  
ASH  
Educateur spécialisé  
Psychologue  
ASH  
IDE  
Ergothérapeute  
Interne  
IDE  
IDE  
IDE  
IDE  
Psychomotricienne  
Cadre socio-éducatif  
ASH  
ASH

CMP Nyons enfants  
UIRPS  
Tapiès-Cézanne  
Le Vercors  
CMP Tain enfants  
Pôles Centre et Sud  
Le Vercors  
HC Dolto  
CAAR  
HDJ Monet  
Janet  
Urgences psy  
Sisley  
Dabrowski  
CMP/CATTP Tain/HDJ St Vallier Pédopsy  
MAS Van Gogh  
MAS Van Gogh  
Laurencin

Directeur de publication : Claude ELDIN  
Directrice de rédaction : Christiane JOUVET

Responsable de la publication et de la mise en page : Marion Madeira  
Photos et images : Banques de données CH Drôme Vivarais et Freepik  
Impression : Multigraph

Renseignement : Rédaction - Le JDV  
CH Drôme Vivarais - Domaine des rebatières - B.P.16  
26760 Montéléger  
Tél : 04 75 75 60 60  
Fax : 04 75 75 60 50